

CHRISTINE LEUTHY-MOLINA, DIRECTRICE SUD-EST DE CITEO

"Nous avons versé 1,8 million d'euros au Syvadec en 2017"



Qu'est ce que Citeo ?

Nous sommes une société anonyme sans but lucratif. Nous aidons nos clients qui sont les entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation à mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. Nous sommes agréés pour gérer la "responsabilité élargie de producteur", c'est-à-dire leur obligation de financer l'effort du tri en fonction de ce qu'ils produisent d'emballages. Nous les incitons à être plus vertueux, à réduire leur emballage et à produire du recyclable.

À combien se chiffre votre financement ?

Chaque année, 700 millions d'euros par an nous sont versés par les metteurs de marché. Citeo est, avec ce montant (qui constitue

92 % de notre chiffre d'affaires), chargé de piloter le tri et le recyclage des emballages ménagers et de papiers en France. Nous devons respecter les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

Quels sont ces objectifs ?

En 2022, nous devons donner aux habitants la possibilité de trier 100% des emballages dans toute la France. Nous allons le faire par l'extension des consignes de tri. Nous avons donc lancé plusieurs appels à projets, comme celui remporté par le Syvadec en Corse cette année.

Quels sont les termes du contrat avec le Syvadec ?

Le Syvadec doit répondre à tous nos objectifs, et en échange à chaque fois qu'il recycle une tonne, nous le finançons (99€ la tonne en

moyenne, 660€ la tonne de plastique, ndlr). En 2017, le Syvadec a ainsi perçu pour 18 130 tonnes de tri (emballages, papier et verre), soit 1,8 million d'euros qu'il a ensuite reversé aux interco qui lui sont adhérentes. En 2016, ce financement s'élevait environ à 1,6 million d'euros.

Nous n'avons pas encore les chiffres pour 2018, mais avec la densification du tri, ils devraient être supérieurs à ceux de 2017.

De cette façon en France, depuis 1992, 9 milliards d'euros ont été reversés par les industriels.

La gestion des déchets coûte très cher et l'idée est de faire reposer son coût sur ceux qui produisent les emballages.

De leur côté, les habitants sont appelés à participer à l'effort de la maîtrise du coût par le tri.

Quelles sont les régions qui trient le mieux ?

La Bretagne et la Vendée. Le Sud a, en revanche, accumulé beaucoup de retard. Mais je refuse de penser qu'il s'agit d'un comportement culturel. À Madrid et à Milan, les dispositifs fonctionnent bien. L'Île de France est également en retard, comme tous les lieux urbanisés où il est plus difficile de trier.

En Corse, quelle est la difficulté ?

La Corse est d'abord une île avec des enjeux touristiques très forts. Le tri est donc plus compliqué à mettre en œuvre mais la progression est forte ici. De très bonnes choses sont faites et nous sommes présents pas seulement dans le financement mais également avec notre expertise technique.